



Songon, le 14 septembre 2018

COMMUNIQUE

Le Maire de la commune de Songon a l'honneur de porter à la connaissance du public, qu'une enquête de commodo et incommodo d'une durée de **trente (30) jours** allant du **mardi 25 septembre 2018 au mercredi 24 octobre 2018** inclus au sujet d'une **demande d'Arrête de Concession Définitive (ACD)** sur la parcelle de terrain d'une superficie de **00 ha 30 a 00 ca** sise à Audouin -Beugretto dans la commune de Songon au profit de **Monsieur SILUE BAKARY**.

Monsieur **ELEGBE Kodja Jean**, Chef des Services Techniques de la Mairie de Songon, nommé **Commissaire Enquêteur** par décision municipale n° **156/CS/SG/ST** du **14 septembre 2018** de Monsieur le Maire de Songon, a qualité pour recevoir et enregistrer toutes les oppositions, réclamations et observations qui pourraient être faites à ce sujet et ce, tous les jours ouvrables, aux heures réglementaires, aux bureaux des Services Techniques de la Mairie de Songon où un registre est ouvert à cet effet.

Ampliations :

- MEMIS	1
- MCU	1
- District d'Abidjan	1
- Sous-préfecture de Songon	1
- DRCU Sud	1
- Toutes Mairies	196
- JORCI	1
- Chef du village	1
- Intéressé & archives	2
- Affichages	10
Total	215



Le Maire

N'KOUMO-MOBIO Eric

